



SÉANCE PUBLIQUE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026
À 18 h 00

Délibération 2026 / 01
(1^{ère} délibération de la séance)

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
municipaux en
exercice : **27**
Présents : **19**
Votants : **22**

Date de l'envoi et de la
publication de la
convocation :
12 février 2026

Date de publication :
20 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 18 février à 18 h. Le Conseil municipal de la Commune de Gramat, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Gramat, sous la présidence de monsieur Michel SYLVESTRE.

Formant la majorité des membres en exercice,

Etaient présents : Michel SYLVESTRE, Maria de Fatima RUAUD, Christian DELEUZE, Martine MICHAUX, Roland PUECH, Vincent ROUQUIE, Françoise GARRIGUES, Daniel GARBE, Solange MAIGNE, Frédéric LAVERGNE, Yvette BORIS, Pierrick MAZEYRAC, Philippe BRAMOND, Marie-José ELIAS, Sylvie ALIBERT, Michel GROUGEARD, Lydia BALLARIN, Alain VERTES, Jean-Claude SERMET.

Absents représentés : Hélène BACH (donne pouvoir à Christian DELEUZE), Michelle POIRRIER (donne pouvoir à Françoise GARRIGUES), Yoan CASTAGNE (donne pouvoir à Frédéric LAVERGNE).

Absent excusé :

Absents : Stéphane COQUEAU, Pascale THEPAULT, Francis CHAVET-JABOT, Benoît MIAGKOFF-LAFEUILLE, Alain PELIGRY.

Secrétaire de Séance : Maria de Fatima RUAUD.

Objet : Nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite les Conseillers municipaux qui le souhaitent à se porter candidat pour assurer le secrétariat de la séance du jour.

Madame RUAUD se porte candidate.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **valide** la nomination de madame RUAUD comme secrétaire de séance pour le conseil municipal du 18 février 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,

Maria de Fatima RUAUD

Le Maire,

Michel SYLVESTRE